

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0053343

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

89795

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule 100202

Société Mupras

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAD NABAREK

Date de naissance : 1925

Adresse : Avenue Soudane N°247 Fabrique Sale

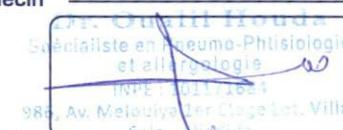
Tél. 0664 591433

Total des frais engagés : 15534 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



30 SEP 2021

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : El Haddad Nabarek Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bronchite asthmatiforme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Salé

Le : 30 SEP 2021

Signature de l'adhérent(e) : NINIA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
0 SEP 2002	C		200 dh	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. Zakaria BENTAHAR Secteur 4 Inim atallah Salé, Tabriquet - Tél: 05.37.85.40.87 INPE: 102073970	2002/09/17	1305,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

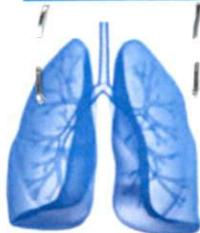
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Oualil Houda : Médecin spécialiste pneumologue.



Cabinet spécialisé en maladies respiratoires - allergologie et phtisiologie - servage tabagique par acupuncture - fibroscopie bronchique - oxygénothérapie - exploration fonctionnelle respiratoire EFR - troubles respiratoires du sommeil (apnées de sommeil et autres).



INPE : 101171684 - ICE : 001623703000042 - Identifiant fiscal : 18774602

Salé, le: 3 n SEP. 2021

Nom du patient: El Haddad Nbarek

El 48,00

1) - Sérétide 200

1 piret; le m

(x 1bait.)

Dr. Oualil Houda
Spécialiste en Pneumologie
et Allergologie
INPE : 101171684
986 Av. Malouya 2
Sala Al Jadida

Dr. HADRAACHE LAHAMORA
Dr. Zakaria BINTAHAR
Secteur 4冥allah n°13
Tabriquet ref: 05.37.85.40.8

2) - Relact 40:

162,00 1cp x 21; x 10j

PPV. 224.0 MAD

6 281102 231682

3) - Tiorec :

48,00 1bait; x 2 mois

Dr. Oualil Houda
Spécialiste en Pneumologie
et Allergologie
INPE : 101171684
986 Av. Malouya 2
Sala Al Jadida

4) - Predni 20mg:

281; (x 10j).

PPV (DH):



~~629,00~~ Xarelto Day:

T = 1305,00

141 x 1 m

XARELTO 20 mg

Rivaroxaban
28 cps

P.P.V : 629,00 DH
Bayer S.A.



6 118001 090808

GTIN 18901117253435
LOT BA11042
EXP 12/2022
S/N 57141696979832
PPV: 161 DH 80



Dr. Oualil Houda
Spécialiste en Pneumo-Physique
et Allergologie
INPE 101176684
986, Av. Mellah Jemaa Lot. Vilas
Salé - Salé - Maroc

~~PHARMACIE LA MAMORA~~
Dr. Zakaria BENTCHAR
Secteur 4 Immeuble allée n°13
Salé, Tabriquet, Tél: 05.37.85.40.87

GTIN 18901117253435
LOT BA10456
EXP 07/2022
S/N 97475138954565
PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA11942
EXP 12/2022
S/N 73862559041857
PPV: 161 DH 80

